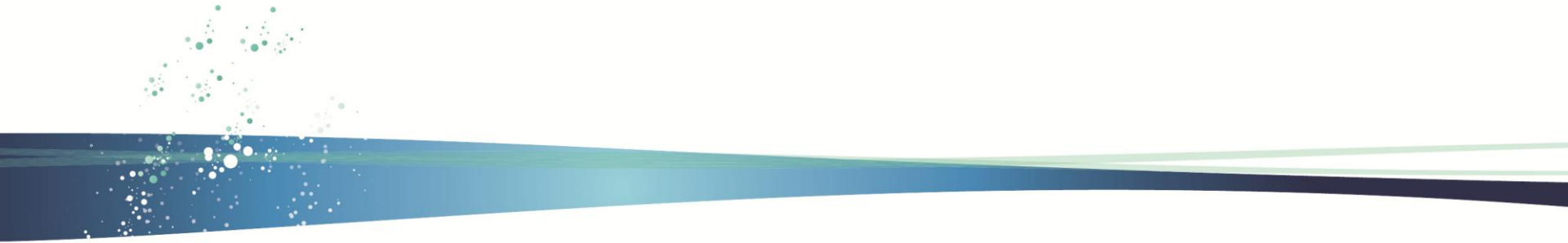


villestoneham.com



MUNICIPALITÉ DES CANTONS UNIS DE
STONEHAM-ET-TEWKESBURY



Joyeuses Fêtes
Séance du conseil municipal
9 décembre 2013

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Assermentation publique des élus
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Acceptation du procès-verbal de la séance du 11 novembre 2013



5. Acceptation des comptes du mois

Total des dépenses de novembre 2013	2 047 936,58 \$
Assurance collective SSQ	17 976 \$
Régime de retraite	29 115 \$
Matières résiduelles	40 832 \$
Hydro-Québec	23 153 \$
MRC de La Jacques-Cartier	27 656 \$
Pavage et rapiéçage	62 300 \$
Coop Fédérée (huile-essence)	18 410 \$
Réserve de sable	73 320 \$
Habitation HL (garage municipal)	1 443 330 \$
Ville de Québec – sports de glace	23 732 \$
Bibliothèque – livres	10 026 \$
Réservoir Leclerc	16 843 \$
ACCÉO Solutions - élections	19 969 \$
Salaires :	197 765,28 \$
Remises :	108 306,78 \$

6. Bordereau de correspondance

- Aucune correspondance à présenter ce mois-ci



7. Engagement de personnel

- Contremaître (TP-1)
 - Rapport relatif à la fin de la période d'essai du contremaître
- Surveillant de plateaux (L-1)
 - Poste à temps partiel
- Directeur des finances (A-2a)
 - Poste temporaire à temps plein (remplacement d'un congé de maternité)

8. Rapport du maire sur la situation financière 2012-2013

(états financiers 2012 et indications préliminaires 2013 ainsi que les orientations générales 2014) (A-3)

- Information sur la situation financière de la municipalité et lecture dudit rapport
 - Des défis stimulants pour continuer de bâtir, de grandir et de se divertir
 - Les faits saillants de l'année
 - La situation financière au 31 décembre 2012
 - Les orientations pour 2014
 - Calendrier des séances ordinaires du conseil municipal



8. Rapport du maire sur la situation financière 2012-2013

(états financiers 2012 et indications préliminaires 2013 ainsi que les orientations générales 2014) (A-3)

- Au 31 décembre 2012, la dette se ventilait ainsi :

À la charge de l'ensemble (68,4 %)	755 931 \$
À la charge des secteurs (28,3 %)	312 477 \$
À la charge du Gouvernement (3,4 %)	37 410 \$

- La rémunération des élus municipaux 2013 :

Maire	Conseillères et conseillers
<ul style="list-style-type: none">• Rémunération : 1 996,25 \$/mois• Allocation de dépenses : 998,13 \$/mois	<ul style="list-style-type: none">• Rémunération : 665,42 \$/mois• Allocation de dépenses : 332,71 \$/mois
M.R.C. de La Jacques-Cartier	
<ul style="list-style-type: none">• Rémunération : 20,66 \$/séance• Allocation de dépenses : 60,32 \$/séance	

- L'adoption du budget pour 2014 et du PTI 2013 à 2015 se fera le lundi 13 janvier 2014, à 19 h, au complexe municipal

villestoneham.com



MUNICIPALITÉ DES CANTONS UNIS DE
STONEHAM-ET-TEWKESBURY

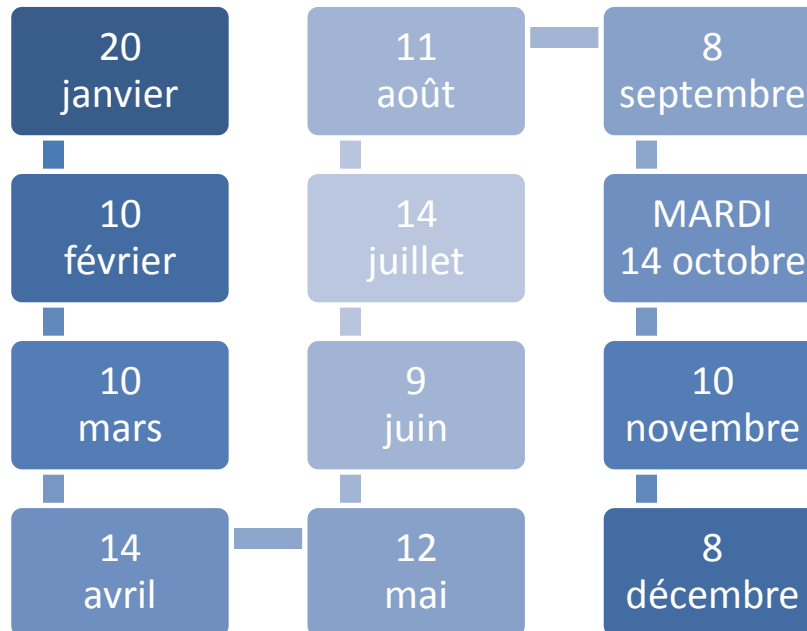
9. Publication du rapport du maire sur la situation financière 2012-2013 (A-3)

- Conformément à l'article 955 du Code municipal du Québec, le rapport du maire sur la situation financière 2012-2013, dans l'édition du Petit Rapporteur de décembre 2013 avec un hyperlien sur le site Internet de la municipalité



10. Calendrier des séances ordinaires 2014 du conseil et annonce de la séance extraordinaire du 13 janvier 2014 et du programme triennal d'immobilisations des années 2014 à 2016 (A-5)

Considérant l'article 148 du Code municipal du Québec, le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier des séances ordinaires pour la prochaine année. Voici le calendrier :



11. Rapport du Service des finances (A-6)

Revenus et dépenses pour les onze premiers mois de l'année 2013 et estimation au 31 décembre 2013

Accusé de réception des rapports des revenus et dépenses déposés par la directrice générale et secrétaire-trésorière pour les mois de janvier à novembre 2013 ainsi que de l'estimation au 31 décembre 2013



12. Demandes de variations budgétaires (A-7 et A-8)

- Considérant les besoins en personnel électoral lors de la tenue du scrutin du 3 novembre dernier, le conseil autorise une variation budgétaire au montant de 10 900 \$
- Considérant les besoins en informatique, un contrat a été octroyé à Victrix. Le conseil autorise une variation budgétaire de 17 500 \$

13. Autorisation de signatures d'effets bancaires (A-9)

- Monsieur Robert Miller, maire et madame Lisa Kennedy, directrice générale et secrétaire-trésorière sont autorisés à signer tous les effets bancaires nécessaires pour assurer la gestion financière. En cas d'absence du maire et de la directrice générale, madame Marie-Ève D'Ascola et madame Elena Giroux sont autorisées à signer les effets bancaires

14. Avis de motion – règlement établissant les taux de taxes, les tarifs de compensation, le taux d'intérêt, la pénalité et les modalités de paiement du compte de taxes pour l'exercice 2014 (A-10)

- Le règlement concernant les taux de taxes, les tarifs de compensation, le taux d'intérêt, la pénalité et les modalités de paiement du compte de taxes pour l'exercice 2014 sera présenté lors de la séance du 20 janvier



15. Dépôt des intérêts pécuniaires des membres du conseil municipal (A-11)

- Conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, article 357, les formulaires de déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil ont été déposés auprès du greffe de la municipalité



16. Correction à la résolution 372-13 relative à la recommandation de paiement 3 – réaménagement des bureaux de l'hôtel de ville (A-12)

- Considérant que le montant indiqué sur la résolution était de 5 428,07 \$ alors qu'en réalité il était de 14 991,68 \$ suite à une erreur de calcul de l'architecte, il est résolu de corriger la résolution 372-13 afin d'y indiquer le montant réel



17. Rapport d'une demande de soumissions – graphisme et impression du Petit Rapporteur – A-13

- Le conseil octroie le contrat pour le montage et l'impression du Petit Rapporteur ainsi que le service d'infographie (projet AD-PR-2013) au plus bas soumissionnaire, soit à Imprimerie Transcontinental pour une période d'un an au coût total de 41 524,37 \$, taxes incluses
- L'invitation a été faite à huit soumissionnaires

Soumissionnaire	Option A 1 an	Option B 2 ans
Transcontinental Québec	41 524,37 \$	82 251,96 \$
Imprimerie Impart Litho	44 644,80 \$	89 289,59 \$
Imprimerie Budget	44 943,73 \$	89 887,46 \$
Brad inc.	48 489,56 \$	96 979,11 \$
Triomphe Intelligence créativité	54 613,13 \$	109 226,25 \$

18. Demande du Club de motoneiges Le Petit Sentier de Saint-Émile – droit de passage (A-14)

- Le conseil accorde au Club un droit de passage, sur les accotements «ouest et est» du boulevard Talbot, coin de la rue des Corètes et le numéro civique 2529
- Ce droit est accordé pour la saison 2013-2014



19. Présentation et acceptation du budget de l'année 2013

- de l'Office municipal d'habitation de Stoneham-et-Tewkesbury (A-15)



20. Autorisation de signatures des protocoles d'entente de la sécurité incendie avec Lac-Beauport, Sainte-Brigitte-de-Laval et Lac-Delage (SP-1)

- Le conseil autorise monsieur Robert Miller, maire et madame Lisa Kennedy, directrice générale et secrétaire-trésorière à signer les protocoles d'entente avec ces municipalités

21. Rapports des demandes de soumissions: (TP-3)

- Résiliation du contrat avec Siemens Canada Ltée étant donné la non- conformité au devis (article 3.1) (installation d'un système d'alarme incendie et intrusion au nouveau garage municipal)



21. Rapports des demandes de soumissions: (TP-4)

- Octroi du contrat à Ultra sécurité contrôle qui est le 2^e soumissionnaire étant donné la conformité du devis (installation d'un système d'alarme incendie et intrusion au nouveau garage municipal)
- L'invitation a été faite à sept soumissionnaires

NO	NOM	PRIX (incluant les taxes)
1	Siemens Canada limitée	15 602,79 \$ ¹ 15 599,80 \$
2	Ultra sécurité contrôle	17 871,71 \$
3	Chubb Edwards	26 495,99 \$

¹ Une erreur de calcul pour la taxe de vente provinciale a été corrigée.

21. Rapports des demandes de soumissions: (TP-5)

- Octroi d'un contrat d'une durée de 2 ans au plus bas soumissionnaire, soit Desroches groupe pétrolier pour la fourniture et la livraison d'essence sans plomb, de carburant diesel et de mazout au prix moyen de 0,0020 \$ du litre excluant le prix RACK.
- La municipalité à procédé à des demandes de soumissions publiques (parues dans le journal Constructo et dans le système SÉAO)

NO	NOM	PRIX MOYEN DU LITRE	
		OPTION 1 AN	OPTION 2 ANS
1	Desroches groupe pétrolier	0.0000 \$/litre	0.0020 \$/litre
2	Thermoshell / Chauffage P. Gosselin inc.	0.0021 \$/litre	0.0021 \$/litre
3	Sonic / La Coop fédérée	0.0039 \$/litre	0.0039 \$/litre
4	Paquet et fils	0.0133 \$/litre	0.0133 \$/litre
5	SGPP (Québec) inc.	0.0225 \$/litre	0.0225 \$/litre

21. Rapports des demandes de soumissions: (TP-6)

- Octroi d'un contrat d'une durée de 2 ans au plus bas soumissionnaire, soit Gaudreau Environnement inc. pour la collecte des matières résiduelles.
- La municipalité a procédé à des demandes de soumissions publiques (parues dans le journal Constructo et dans le système SÉAO)

NO	NOM	MONTANT	
		OPTION 1 AN	OPTION 2 ANS
1	Gaudreau environnement inc.	321 550,58 \$¹ 319 071,15	643 101,17 \$¹ 638 142,29 \$
2	Veolia ES matières résiduelles inc.	341 045,28 \$	341 045,28 \$² 682 090,57 \$
3	Services Matrec inc.	388 609,64 \$	777 219,29 \$

¹Une erreur de calcul à la ligne 21 du bordereau a été corrigée.

² Une erreur a été effectuée dans la colonne « Coût 2 ans » puisque les coûts n'ont pas été multipliés par 2, le montant du total 2 ans a été corrigé.

22. Recommandation de paiement (TP-7)

- Numéro 4 - Acceptation du rapport de monsieur Jocelyn Boilard, architecte de la firme Régis Côté et associés, relativement à la recommandation de paiement 4 pour les travaux de construction du nouveau garage municipal
 - 456 432,44 \$ incluant les taxes à Entreprise Habitations consultants H.L. inc.

23. Dérogations mineures (U-1, U-2, U-3)

- Régularisation de la marge avant du bâtiment principal du 4A, chemin des Anémones (U-1)
- Construction d'une résidence sur un terrain ayant une pente moyenne supérieure à 30 pour cent (U-2)
- Lotissement d'un terrain non desservi ayant une profondeur moyenne de 32,93 m en bordue de l'impasse des Renaud (U-3)



24. Plans d'implantation et d'intégration architecturale (U-4)

- Constructions de deux résidences sur le chemin Sous-le-Cap, soit les lots numéros 1 826 900 et 1 826 901

25. Nomination d'un représentant au sein du conseil d'administration de la Corporation du bassin de la Jacques-Cartier (U-5)

- Désignation du maire, monsieur Robert Miller, à titre de représentant municipal au sein du conseil d'administration de ladite corporation

26. Autorisation à signer un protocole d'entente avec le comité des loisirs de Tewkesbury pour la gestion de la patinoire et de ses dépendances (L-2)

- Autorisation à la directrice du Service des loisirs et de la culture ou à la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer un protocole d'entente pour la saison 2013-2014 pour la prise en charge de la patinoire située au parc des Draveurs à Tewkesbury, pour une compensation monétaire de 7 000 \$

27. Autorisation à signer un protocole d'entente avec la Corporation de développement socio-économique de Saint-Adolphe (L-3)

- Autorisation à la directrice du Service des loisirs et de la culture ou à la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer un protocole d'entente pour la saison 2013-2014 pour la prise en charge de la patinoire située au parc de la Chapelle, pour une compensation monétaire de 6 000 \$

28. Autorisation à signer un protocole d'entente avec la Commission scolaire des Premières-Seigneuries (L-4)

- Autoriser le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorier à signer l'entente



29. Autorisation de paiement – facture de la Ville de Québec en fonction de l'entente sur la tarification des sports de glace (L-5)

- Considérant que la Municipalité assume 50 % de la tarification imposée individuellement dans le cadre des inscriptions des non-résidents de la Ville de Québec, le conseil autorise la direction du Service des loisirs et de la culture à payer la facture émise par Québec pour un montant de 24 742,34 \$

30. Points divers

31. Période de questions

32. Levée de la séance

**Portes ouvertes le 20 janvier de
16 h 30 à 18 h 30 – invité spécial**

Cette présentation inclut les points présentés lors de la séance du conseil. Cependant, ces renseignements sont à titre informatif uniquement et ne contiennent pas l'intégralité des textes des résolutions adoptées. Vous devez vous référer au procès-verbal à cet effet qui sera publié sur le site Internet lors de son approbation finale.

villestoneham.com



MUNICIPALITÉ DES CANTONS UNIS DE
STONEHAM-ET-TEWKESBURY